

# UFF ALPHA SELECT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2020

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>9</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>17</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2020**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CREGUT**

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR0010266924 UFF ALPHA SELECT C
- FR0013088515 UFF ALPHA SELECT V

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP est OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître «MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA ». Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion de l'OPCVM maître vise à « *obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA +2% ».*

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence est l'EONIA+2% (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro. Cet indice est administré par European Money Markets Institute (EMMI) et est disponible sur le site : [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu)

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître «MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA» présenté ci-dessous et à titre accessoire, en liquidité :

*La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.*

➤ **Stratégie utilisée**

*L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :*

- *d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations*

*discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :*

<i>Stratégies des OPC sous-jacents</i>	<i>Allocation minimum</i>	<i>Allocation maximum</i>
<i>Stratégies directionnelles actions</i>	<i>75%</i>	<i>110%</i>
<i>Stratégies obligataires et monétaires</i>	<i>0%</i>	<i>25%</i>
<i>Stratégies de performance absolue</i>	<i>0%</i>	<i>25%</i>

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.*
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).*

*Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.*

*Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.*

*La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.*

*Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.*

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

*Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.*

*Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :*

#### **➤ Risque actions**

*Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.*

#### **➤ Risque de couverture**

*Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.*

#### **➤ Risque de change**

*Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises découplées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.*

- **Risque de surexposition**  
*Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.*
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**  
*La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.*
- **Risque de perte en capital**  
*Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.*
- **Risque de liquidité**  
*L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.*

#### **Autres risques accessoires :**

- **Risque de crédit**  
*La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.  
L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.*
- **Risque de taux**  
*En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.*
- **Risque de contrepartie**  
*Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.*

#### **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

#### **COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA »**

- **Les actifs hors dérivés intégrés**  
*Actions et titres donnant accès au capital  
Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.*

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

#### ➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

##### Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

##### Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

##### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

##### Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

##### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture
- exposition

- arbitrage  
 autre nature

*De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

*Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières.*

*Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.*

*Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**  
Néant.

➤ **Les dépôts**  
*Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.*

➤ **Les emprunts d'espèces**  
*Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.*

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**  
*Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.*

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

Néant.

**CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.



## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

### Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

### Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

### Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

## **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Le fonds étant nourricier du FCP « MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50 % maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 110% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de :

- 1,35 % pour la part C
- 1,00 % pour la part V

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 est de 1,02%.

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

L'OPCVM a opté pour la capitalisation pour les parts C et V. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA**

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 90% d'investissement en parts d'OPC dont les actifs sont investis en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

# Rapport d'activité

## **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.** **OCTOBRE 2019 - SEPTEMBRE 2020**

### **OCTOBRE 2019**

*Comme l'an passé à pareille époque, nous pouvions redouter que le mois d'octobre soit propice à des prises de bénéfices sur les marchés financiers. Il n'en a finalement rien été et nous avons pu assister à un nouveau mois de hausse sur l'ensemble des marchés actions.*

*Pourtant, la croissance mondiale ralentit et ce dans toutes les parties du monde. Ainsi, les derniers chiffres publiés dans certains pays de la Zone euro ne sont pas bons. Outre-Atlantique, là encore, la croissance commence à faiblir, et même si l'on reste autour du potentiel pour l'année 2019, les prévisions pour l'année prochaine sont moins euphoriques. La croissance économique des États-Unis pourrait même passer sous son potentiel, du fait des tensions commerciales toujours très vives avec la Chine.*

*Néanmoins, les marchés ont été soutenus par l'action des banquiers centraux qui régissent de main de maître les anticipations des investisseurs. La dernière réunion de la Réserve fédérale américaine a donné lieu à un changement de discours de l'Institution. En effet, Jerome Powell, après avoir baissé une troisième fois son taux directeur cette année (entre 1.50% et 1.75%) a déclaré que ce niveau était probablement adéquat compte tenu de l'état de l'économie américaine et mondiale. En Europe, Mario Draghi a tiré sa révérence et a passé le flambeau à Christine Lagarde, non sans avoir au préalable remis au goût du jour des nouvelles mesures d'assouplissement quantitatif.*

*Dans ce contexte, nous avons augmenté l'allocation à la stratégie de captage d'alpha (47%) en diversifiant les styles de gestion avec notamment l'entrée de nouveaux fonds typés "value" et faible volatilité. L'exposition aux actions reste inférieure à 5%.*

### **NOVEMBRE 2019**

*D'un point de vue purement macroéconomique, les derniers chiffres publiés dans certains pays de la Zone euro ne sont pas bons, notamment en Allemagne. D'ailleurs, la croissance 2020 est pour le moment prévue aux alentours de 1% tandis que l'inflation anticipée par les marchés sur la zone euro ne dépasse pas 0.9% par an d'ici à 10 ans. En conséquence, le régime de taux d'intérêt négatif devrait perdurer et la BCE pourrait encore baisser le niveau de son taux de dépôt qui est à -0.50% aujourd'hui. De plus, l'assouplissement quantitatif à nouveau en vigueur depuis le 1er novembre, qui concerne les emprunts d'état et le crédit de catégorie investissement, constitue un très fort soutien aux obligations. Par ricochet, c'est l'ensemble du spectre de crédit qui devrait bénéficier de l'action de la BCE.*

*Du point de vue des actions, cet environnement reste plutôt mauvais pour les banques (qui néanmoins ont pu apprécier la mise en place d'un mécanisme de compensation partiel du taux négatif sur les dépôts), mais toujours très favorable aux actifs risqués. Ainsi, à l'instar du mois de novembre où l'ensemble des marchés actions mondiaux s'affichent en forte hausse, nous pensons que ceux-ci resteront favorablement orientés d'ici au début de l'année 2020. En revanche, compte tenu de la campagne présidentielle américaine qui s'annonce, il faudra rester vigilant sur l'impact que les tweets sur le commerce mondial et les sondages pourront avoir non seulement sur les actions en général, mais sur certains compartiments de la cote.*

*Dans ce contexte, le portefeuille est relativement bien diversifié en termes de styles de gestion. Le positionnement reste prudent avec une exposition nette aux actions inférieure à 5%.*

### **DECEMBRE 2019**

*Le mois de décembre finit en beauté l'année 2019 qui aura été historique à plus d'un titre et sur des axes aussi différents que politiques, financiers ou économiques.*

*Politiquement, on aura rarement autant parlé de taxes et de protectionnisme. En effet, 2019 aura évolué en fonction de la relation complexe et conflictuelle des dirigeants des deux premières puissances*

mondiales. Mais 2019 aura été également l'année du Brexit avec des rebondissements spectaculaires et des départs fracassants de figures politiques britanniques. Plus proche de nous, l'année 2019 aura également marqué le monde par l'omniprésence du thème de l'écologie et de la préservation de la Planète dans l'actualité.

Sur le plan financier, l'avènement des taux négatifs sur toutes les maturités constitue une novation incompréhensible pour de nombreux investisseurs. Et Outre-Atlantique, la Réserve fédérale américaine a de nouveau baissé par trois fois son taux directeur, signe qu'il est désormais difficile de tabler sur une normalisation des taux dans les pays occidentaux, tant le ratio dettes sur PIB est élevé.

Sur le front économique, la combinaison de la guerre commerciale sino-américaine et de l'écologie aura failli, par ricochet, précipiter l'Allemagne dans la récession. A contrario, alors que les marchés tablaient sur une entrée en récession des États-Unis dès le début de l'année 2019, la première puissance du monde affiche une santé insolente de son économie.

Dans ce contexte, la stratégie de captage d'alpha reste relativement bien diversifiée en termes de styles de gestion (croissance, value, faible volatilité, momentum, etc). Le positionnement global du fonds reste prudent avec une exposition nette aux actions inférieure à 5%.

### **JANVIER 2020**

Le mois de janvier 2020 a été pour le moins atypique. Alors qu'une nouvelle fois, les actifs risqués avaient pris le chemin de la hausse, avec des démarrages en fanfare des actions américaines, émergentes et européennes jusqu'au 20 janvier, l'épidémie de Coronavirus a tout fait basculer. En effet, alors que les célébrations du Nouvel An chinois auraient dû débiter, la psychose engendrée par l'épidémie du virus coronarien dans la région de Wuhan, placée relativement rapidement en quarantaine, s'est abattue sur les marchés financiers et la plupart des gains des trois premières semaines se sont évaporés. A contrario, les taux d'intérêts qui avaient mal démarré l'année et avaient retrouvé un rendement positif notamment en France (les prix des obligations baissent quand les taux montent) ont replongé très rapidement dans les limbes, signe de la nervosité croissante des opérateurs. Sans surprise, le Dollar américain, le Yen japonais et le Franc suisse ont joué leur rôle de valeur refuge, l'Euro atteignant un point bas de près de trois ans face à ces trois devises. Enfin, le mois s'est terminé par la sortie historique du Royaume-Uni de l'Union européenne, cette fois-ci sans susciter ni intérêt ni volatilité particulière.

Dans ce contexte, la stratégie de captage d'alpha reste relativement bien diversifiée en termes de styles de gestion (croissance, value, faible volatilité, momentum, etc). Le positionnement global du fonds reste prudent avec une exposition nette aux actions inférieure à 5%.

### **FÉVRIER 2020**

Le mois de février a commencé avec le fantasme d'une épidémie de Coronavirus confinée à la Chine qui a transcendé les marchés financiers, alors que l'économie est mondialisée et que les déplacements sont de plus en plus courants. Ainsi, pendant les trois premières semaines de février, les actifs risqués ont continué de voler de record en record.

Ce n'est que lorsque l'Italie a déclaré avoir elle aussi établi que l'épidémie de Covid-19 avait atteint plusieurs de ses régions que les médias sont passés d'une communication « épidémie locale » à celle « d'une pandémie mondiale », faisant chaque jour le décompte des nouveaux cas déclarés de Coronavirus dans le monde. Sans aucun recul et avec en tête l'épisode de grippe espagnole qui avait décimé particulièrement l'Europe au début du siècle dernier, les marchés financiers ont subi sur la semaine du 23 février des dégagements d'une rare intensité depuis 2008. En une semaine, les marchés devaient ainsi passer d'une douce euphorie à une terrible dépression, comme si ce virus allait tout emporter sur son passage. Au 29 février, les marchés financiers tentaient toujours de donner un prix au risque que constitue une pandémie de Covid19. Ainsi, les marchés actions affichent sur le mois une baisse moyenne de l'ordre de 8% tandis que les emprunts d'état américain de durée longue s'envolent de plus de 6.5% sur le mois, validant une nouvelle fois leur statut de valeur refuge.

Dans ce contexte, la stratégie de captage d'alpha reste relativement bien diversifiée en termes de styles de gestion (croissance, value, faible volatilité, momentum, etc). Le positionnement prudent du fonds (exposition nette aux actions inférieure à 5%) nous a permis de plutôt bien résister dans la baisse

*violente des marchés et nous avons progressivement renforcé le risque (exposition actions d'environ 7,5%).*

### **MARS 2020**

*Amplifiant la prise de conscience du mois de février, le mois de mars a été celui d'un krach boursier mondial, qui a touché toutes les classes d'actifs. Tout d'abord, les actions se sont effondrées de 15% à 20% en moyenne, en passant tout près des -30% en plein milieu de mois, sous l'effet du confinement de près de la moitié de l'humanité. Plus que jamais, c'est l'impossibilité actuelle d'évaluer les dégâts économiques que va causer le virus du Covid-19 qui entraîne les actions dans une spirale descendante. Ainsi, lors de la troisième semaine du mois de mars, on a vu plus de 3 millions de travailleurs américains s'inscrire au chômage, alors que les entreprises tournent au ralenti. Néanmoins, la réévaluation du risque s'est faite de manière encore plus violente sur les classes d'actifs moins liquides que les grandes capitalisations boursières. Ainsi, les petites et moyennes valeurs ont dévissé de près de 25%, mais ce sont surtout les obligations qui se sont pris de plein fouet le stress de liquidité. En effet, suite à la conférence de presse complètement ratée de la Présidente de la BCE le 12 mars, qui a provoqué un jeudi noir historique sur les marchés européens, les différentiels de rendement entre les pays tels que l'Espagne, le Portugal et surtout l'Italie se sont envolés par rapport à celui des emprunts d'états allemand. En conséquence, les écarts de taux se sont également massivement tendus sur tout le spectre du crédit, passant du simple au double en moins d'un mois, et faisant des ravages parmi les émetteurs des pays émergents. Aussi, l'institution de Francfort a été contrainte de rapidement sortir le bazooka monétaire, en promettant un plan de 750 milliards d'euros afin de faire revenir le calme sur les marchés. De son côté, la Réserve fédérale américaine a ramené son taux directeur à 0% en urgence trois jours avant sa réunion de politique monétaire prévue le 18 mars afin d'atténuer la crise financière en cours. Sans surprise, c'est une nouvelle fois les emprunts d'états américains qui ont fait office de valeur refuge, les maturités longues progressant de plus de 8%.*

*Dans ce contexte, la stratégie de captage d'alpha reste relativement bien diversifié en termes de styles de gestion (croissance, value, faible volatilité, momentum, etc). Le positionnement prudent du fonds (exposition nette aux actions inférieure à 5%) nous a permis de plutôt bien résister dans la baisse violente des marchés et nous avons progressivement renforcé le risque sur les actions.*

### **AVRIL 2020**

*Le mois d'avril a permis aux marchés de reprendre leur souffle, stimulés par les annonces des plans de soutien et de relance économique distillés à la fois par les banquiers centraux et les gouvernements pour contrer la crise sanitaire due à la pandémie du nouveau Coronavirus. Ainsi, de la Banque centrale européenne à la Réserve fédérale américaine en passant par la Banque du Japon ou la Banque d'Angleterre, chacun des gouverneurs à la manoeuvre a rivalisé d'imagination pour offrir le plus gros package monétaire destiné à sauver les marchés financiers de l'effondrement. Et cet afflux d'argent frais a permis de huiler les rouages financiers et notamment de fixer un prix aux actifs évalués selon des modèles mathématiques ou offrant une liquidité contrainte voire inexistante. Du côté des États, la réponse a, une fois n'est pas coutume, semblé coordonnée, et les plans de chômage partiel en Europe et de relances économiques de part et d'autre de l'Atlantique ont paru correctement dimensionnés pour dégripper des économies à l'arrêt du fait d'un confinement qui aura duré en moyenne plus de deux mois dans les pays les plus touchés par le Covid-19. Il faut dire que la réponse mise en oeuvre par les gouvernements est sans commune mesure avec ce qui avait été déployé pour lutter contre la crise financière de 2008. Ainsi, malgré des décomptes macabres et quotidiens qui auront vu le nombre de morts dépasser les 200 000 à la fin du mois d'avril 2020, dont près de la moitié en Europe et 30 % aux États-Unis, les principaux marchés d'actions ont retrouvé le chemin de la hausse et parfois de manière spectaculaire. Si les actions européennes ou japonaises, toutes capitalisations confondues, effacent moins de la moitié de la baisse enregistrée en mars, les actions américaines de grandes capitalisations, elles, retracent pratiquement l'intégralité de leur chute du mois précédent. Mieux encore, le Nasdaq 100, très largement pondéré en valeurs technologiques, affiche à la fin du mois une performance largement positive depuis le début de l'année, à plus de 3%. Enfin, au cours du mois, les emprunts d'États européens ont bénéficié de taux en baisse, tout comme ceux émis par le Trésor américain.*



## **MAI 2020**

*Alors qu'il est traditionnellement redoutable, tant l'adage « sell in may and go away » est ancré dans la tête des investisseurs, le mois de mai a vu le rebond des actifs risqués se poursuivre. Pourtant, le mois n'avait pas bien commencé, notamment en Europe. Comme à l'accoutumée, les membres de l'Union européenne, incapables de se mettre d'accord sans psychodrames préalables, distillaient des informations contradictoires sur les moyens à employer pour soutenir les économies les plus touchées sur le vieux continent par la crise sanitaire du Covid-19. Mais, par un Deus Ex Machina digne des meilleures pièces de Molière, le suspense hitchcockien a pris fin le 18 mai lorsqu'Angela Merkel et Emmanuel Macron sont arrivés main dans la main pour détailler leur Initiative commune pour la relance européenne. Les deux Dirigeants ont en effet posé les fondations d'un Fonds de relance financé par des emprunts réalisés par la Commission européenne au nom de l'UE, ce qui constitue une première en termes de solidarité entre les États, les régions et les secteurs économiques dans l'Union.*

*Par ailleurs, en Europe et dans le monde, l'évocation d'un recul de l'épidémie et d'une réouverture en plusieurs temps de la plupart des économies touchées par la pandémie ont également permis aux marchés de repartir à la hausse, les opérateurs pariant sur un retour de la croissance plus rapide qu'anticipé, grâce notamment aux extraordinaires plans de soutien monétaires et budgétaires préalablement décidés.*

*Conséquences de ces décisions politiques saluées unanimement sur la planète, tous les marchés actions finissent le mois dans le vert, tout comme les marchés obligataires risqués. Ainsi, le crédit catégorie investissement affiche une performance positive depuis le début de l'année et le haut rendement a refait plus de la moitié du chemin perdu lors du premier trimestre. Sur le front des devises, le retour en grâce de l'euro face au dollar, tout proche de son niveau de début d'année, peut également s'interpréter comme une baisse de l'aversion au risque.*

*Enfin, on notera que, dans ce contexte très favorable aux actifs risqués, les emprunts d'États des pays développés affichent tout de même des performances solides, signe que les investisseurs ont probablement encore besoin de contrebalancer les risques pris dans leurs portefeuilles.*

*Dans ce contexte, la stratégie de captage d'alpha reste relativement bien diversifiée en termes de styles de gestion (croissance, value, faible volatilité, momentum, etc). L'exposition nette aux actions est de 9%.*

## **JUIN 2020**

*Le temps du déconfinement total est venu ! Le mois de juin a été placé sous le symbole de la réouverture totale des économies, alors même que subsistent des foyers de contamination inquiétants de par le monde. En effet, alors que l'épicentre de l'épidémie s'est déplacé sur le continent américain où elle continue de faire des ravages aux États-Unis et au Brésil notamment, et que le nombre total de morts se monte à plus de 500 000, les marchés financiers ont choisi de se focaliser sur la force de la reprise future, anticipée comme étant vigoureuse.*

*Pourtant, de nombreux plans sociaux ont été annoncés : 15 000 suppressions de postes, dont 5 000 en France chez Renault et chez Airbus, et plus de 7500 emplois chez Air France. Pour autant, le secteur aéronautique, cloué au sol depuis plus de trois mois, est sauvé de la faillite par les États en Europe, avec de gigantesques plans d'aide pour Alitalia, Lufthansa et Air France.*

*Ainsi, pour le troisième mois consécutif, tous les marchés actions sont en hausse, mais avec des différences marquées entre les zones géographiques. Une fois n'est pas coutume, ce sont les marchés émergents et européens qui ont le plus profité du déconfinement, les opérateurs considérant que le plus dur était probablement derrière nous. A contrario, le Footsie pâtit de la gestion hasardeuse de l'épidémie au Royaume Uni, et ainsi que des négociations sur le Brexit avec l'Union Européenne, qui ont l'air d'être très en retard sur le planning prévisionnel. L'indice boursier outre-manche ne parvient donc pas à se redresser et s'affiche loin derrière ceux du vieux continent, exception faite de l'Italie, d'autant que la livre sterling reste affaiblie par rapport à l'Euro.*

*Enfin, dans ce contexte toujours très favorable aux actifs risqués, les emprunts d'États des pays développés, mais également le crédit aussi bien de catégorie investissement qu'à haut rendement, affichent encore des performances attractives, profitant de l'océan de liquidités offert par les principaux banquiers centraux.*

## **JUILLET 2020**

*Les mesures de confinement continuent d'être progressivement levées dans la plupart des économies développées, ce qui reste un soutien fort pour l'activité économique et les marchés financiers. Sur le plan épidémiologique, les marchés ont déjà intégré un scénario positif (l'éloignement du pic du virus, possibilité d'une deuxième vague plus faible que la première, découverte rapide d'un traitement ou d'un vaccin). Néanmoins, la recrudescence des cas de Covid-19 dans certains pays développés laisse planer un doute sur la vigueur de la reprise économique, même si en dehors des États-Unis cette remontée reste faible à l'échelle des pays.*

*Outre l'actualité concernant la pandémie, le mois de juillet aura été marqué par l'accord historique des pays membres de l'UE sur un plan de relance à l'échelle européenne. Au terme de négociations marathon les 27 pays membres se sont mis d'accord sur un plan de relance de 750 milliards d'euros (5% du PIB de l'UE) qui sera financé par une levée de dette de la Commission européenne sur les marchés (notée AAA). Cet accord vient compléter le 1er plan de 540 milliards d'euros (validé en avril) et les différentes mesures prises par les pays au niveau national. A noter, un pas décisif vers plus de solidarité européenne vu que la moitié du plan (390 milliards d'euros) sera versée sous forme de subventions aux pays les plus touchés par la crise (les principaux bénéficiaires seront l'Italie et l'Espagne) et remboursés par les 27 pays membres. Il s'agit d'une première avancée vers une mutualisation de la dette et davantage d'intégration budgétaire en Europe. C'est donc un soutien inédit, rapide et d'ampleur par rapport à ce qui a pu être effectué lors des crises précédentes.*

*Cette nouvelle a engendré un sentiment particulièrement positif sur l'UE de la part des investisseurs étrangers, saluant à la fois la gestion de la crise sanitaire et une réponse budgétaire forte ; d'autant qu'aux États-Unis, Démocrates et Républicains tardent à s'accorder sur un nouveau plan de relance pour les entreprises et les ménages frappés par les conséquences économiques de la pandémie. Ce sentiment positif s'est traduit sur les marchés par une forte hausse de l'euro sur le mois (+5% vs dollar et +3% vs Yen).*

*Du côté des marchés, les actions ont marqué une pause en zone euro (-1,5% pour l'Eurostoxx 50) et au Japon (-2,5% pour le Nikkei 225) tandis que le marché américain continue sa progression (+5,5% pour le S&P 500) et retrouve ses niveaux de fin février. L'explication de cette surperformance se trouve en partie du côté de la pondération des technologiques dans les indices américains et de l'engouement des investisseurs qui ne faiblit pas pour ces sociétés, renforcé par des résultats en forte croissance sur le second trimestre 2020.*

*Du côté des marchés du crédit, les obligations IG€ et HY€ progressent de 1,5% sur le mois. Le taux des emprunts d'États allemands et américains sont en légère baisse.*

## **AOÛT 2020**

*Le mois d'août 2020 a été très constructif sur les marchés actions, qui ont amplifié le rebond démarré en avril dernier, et qui avaient quelque peu calé en juillet. C'est notamment le cas pour les marchés d'actions américains, S&P 500 et Nasdaq, qui ont pulvérisé leurs records précédents. En effet, la Covid 19 a permis aux valeurs technologiques les plus importantes de la cote de tirer leur épingle du jeu, et d'afficher des résultats sans précédent. Dans le même temps, le changement de stratégie monétaire de la Fed - qui a annoncé un ciblage d'inflation flexible - a constitué également un fort soutien pour les actifs risqués. En effet, en visant désormais une inflation supérieure à 2%, la Banque centrale a implicitement accentué son biais ultra-accommodant entraînant un nouveau recul du billet vert pour le quatrième mois consécutif face à un panier de devises.*

*En Asie, les valeurs japonaises ont progressé de presque 7%, ignorant la démission pour raison de santé de l'emblématique Premier Ministre Abe, et préférant anticiper une continuité politique avec l'avènement probable de son actuel bras droit, Yoshihide Suga.*

*En Europe, l'avance des marchés aura été de moindre ampleur, continuant d'osciller dans des bornes de trading assez étroites. Les effets de la pandémie apparaissent négligeables : si le nombre de cas dépistés atteint des niveaux record, le nombre de malades nécessitant d'aller en réanimation reste marginal, tout comme le taux de mortalité. D'un autre côté, les inquiétudes augmentent quant aux perspectives économiques de cette fin d'année, entre des négociations finales sur le Brexit particulièrement difficiles, une rentrée sociale menacée par des vagues de licenciements et une issue*

*encore incertaine des élections américaines de novembre, et peuvent susciter des prises de bénéfices sur les marchés financiers.*

*Enfin, sur le front obligataire, le crédit de catégorie investissement et à haut rendement ont eu des comportements disparates selon les émetteurs, et les emprunts d'États ont pâti de prises de bénéfices, les taux d'intérêt remontant d'une dizaine de points de base.*

## **SEPTEMBRE 2020**

*La rentrée a été difficile en ce mois de septembre, avec la résurgence de la Covid dans de nombreux pays et les actions de reconfinement partiel ou total, comme en Israël notamment. Parallèlement à cela, la campagne des présidentielles américaines s'intensifie et augmente l'incertitude pour ces prochaines semaines, avec le risque non négligeable d'un scrutin serré début novembre pouvant conduire le camp de Trump à refuser leur défaite éventuelle.*

*Ces deux événements ont touché l'ensemble de la cote, tant les valeurs cycliques (en première ligne en cas de reconfinement) que les valeurs de croissance américaines (prises de bénéfices des investisseurs en cas de victoire démocrate aux élections américaines augurant d'une taxation sur les profits supérieure).*

*De surcroît, les invectives entre les européens et les britanniques au sujet de l'interminable Brexit n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs, tant les positions des uns et des autres semblent provisoirement irréconciliables.*

*Du côté des Banques centrales, la Fed, par la voix de son Président Jerome Powell, a fait état de ses craintes sur l'économie américaine, ce qui a provoqué une hausse de la volatilité implicite sur les marchés financiers. En Europe, Christine Lagarde, la présidente de la BCE, a quant à elle réitéré la pertinence de sa politique extrêmement accommodante.*

*En conséquence, l'Eurostoxx 50 corrige de plus de 2%, surperformant le S&P 500 en dollar, qui régresse de 3.8%, tandis que le dollar reprend des couleurs face à l'euro en progressant de près de 2%, du fait de son statut de devise refuge.*

*Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales et le crédit de catégorie investissement ont profité de cet environnement peu propice à la prise de risque, tandis que les emprunts à haut rendement ont été chahutés, pénalisés par l'écartement des primes de risques des émetteurs les moins bien notés.*

## **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2020, le fonds a réalisé une performance de

- -2,48 % sur la part C
  - -2,14% pour la part V
- sur 12 mois, contre 0,66% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.



# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **UFF ALPHA SELECT**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2020**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ALPHA SELECT** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er octobre 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

#### **5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### **6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Fabien CRÉGUT**  
Associé



**BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR**

	<b>30/09/2020</b>	<b>30/09/2019</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>26 365 834,39</b>	<b>34 611 519,55</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>26 365 834,39</b>	<b>34 611 519,55</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>71 762,40</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	71 762,40
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>42 185,49</b>	<b>0,00</b>
Liquidités	42 185,49	0,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>26 408 019,88</b>	<b>34 683 281,95</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	27 659 432,29	36 242 002,36
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-925 056,14	-1 171 382,36
Résultat de l'exercice (a,b)	-359 850,04	-468 953,99
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>26 374 526,11</b>	<b>34 601 666,01</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>33 493,77</b>	<b>41 298,81</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	33 493,77	41 298,81
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>40 317,13</b>
Concours bancaires courants	0,00	40 317,13
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>26 408 019,88</b>	<b>34 683 281,95</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	6 131,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>6 131,35</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	514,53	720,25
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>514,53</b>	<b>720,25</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-514,53</b>	<b>5 411,10</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	395 890,84	535 477,71
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-396 405,37</b>	<b>-530 066,61</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	36 555,33	61 112,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-359 850,04</b>	<b>-468 953,99</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### *OPC détenus :*

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### *Instruments financiers à terme :*

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### *Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### *Engagements Hors Bilan :*

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

- Pour les parts C : 1,35 % TTC.

- Pour la part V : 1,00 % TTC

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF ALPHA SELECT V	Capitalisation	Capitalisation
Parts UFF ALPHA SELECT C	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>34 601 666,01</b>	<b>47 593 723,03</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 360 618,86	1 605 183,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 838 095,23	-12 129 286,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 039 803,32	-1 329 007,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-600,00	-588,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	687 145,16	-608 291,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-3 658 344,91</i>	<i>-4 345 490,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 345 490,07</i>	<i>3 737 198,34</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-396 405,37	-530 066,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>26 374 526,11</b>	<b>34 601 666,01</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	33 493,77
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>33 493,77</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-33 493,77</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part UFF ALPHA SELECT V</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-429,1090	-367 805,91
Solde net des souscriptions/rachats	-429,1090	-367 805,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54,2578	
<b>Part UFF ALPHA SELECT C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	18 292,7921	1 360 618,86
Parts rachetées durant l'exercice	-113 516,0242	-8 470 289,32
Solde net des souscriptions/rachats	-95 223,2321	-7 109 670,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	357 769,6926	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part UFF ALPHA SELECT V</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF ALPHA SELECT C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00



### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
<b>Parts UFF ALPHA SELECT V</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 149,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts UFF ALPHA SELECT C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	394 741,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			26 365 834,39
	FR0012914893	MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	26 365 834,39
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>26 365 834,39</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-359 850,04	-468 953,99
<b>Total</b>	<b>-359 850,04</b>	<b>-468 953,99</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts UFF ALPHA SELECT V</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-460,33	-4 158,67
<b>Total</b>	<b>-460,33</b>	<b>-4 158,67</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts UFF ALPHA SELECT C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-359 389,71	-464 795,32
<b>Total</b>	<b>-359 389,71</b>	<b>-464 795,32</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-925 056,14	-1 171 382,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-925 056,14</b>	<b>-1 171 382,36</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts UFF ALPHA SELECT V</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 595,50	-14 023,39
<b>Total</b>	<b>-1 595,50</b>	<b>-14 023,39</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts UFF ALPHA SELECT C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-923 460,64	-1 157 358,97
<b>Total</b>	<b>-923 460,64</b>	<b>-1 157 358,97</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>66 017 334,19</b>	<b>57 563 958,11</b>	<b>47 593 723,03</b>	<b>34 601 666,01</b>	<b>26 374 526,11</b>
<b>Parts UFF ALPHA SELECT V EUR</b>					
Actif net	1 807 188,16	1 097 365,24	757 011,82	415 004,11	45 585,07
Nombre de titres	1 870,8290	1 130,7442	836,3913	483,3668	54,2578
Valeur liquidative unitaire	965,98	970,48	905,09	858,56	840,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,85	-9,21	-7,05	-29,01	-29,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,55	-9,55	-9,39	-8,60	-8,48
<b>Parts UFF ALPHA SELECT C EUR</b>					
Actif net	64 210 146,03	56 466 592,87	46 836 711,21	34 186 661,90	26 328 941,04
Nombre de titres	748 313,4484	657 309,8410	586 644,2697	452 992,9247	357 769,6926
Valeur liquidative unitaire	85,80	85,90	79,83	75,46	73,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,63	-0,81	-0,62	-2,55	-2,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,19	-1,14	-1,12	-1,02	-1,00

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	EUR	29 732,1031	26 365 834,39	99,97
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>26 365 834,39</b>	<b>99,97</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>26 365 834,39</b>	<b>99,97</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>26 365 834,39</b>	<b>99,97</b>
<b>Dettes</b>			<b>-33 493,77</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>42 185,49</b>	<b>0,16</b>
<b>Actif net</b>			<b>26 374 526,11</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts UFF ALPHA SELECT C</b>	<b>EUR</b>	<b>357 769,6926</b>	<b>73,59</b>
<b>Parts UFF ALPHA SELECT V</b>	<b>EUR</b>	<b>54,2578</b>	<b>840,15</b>